

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

N° de la délibération : 2022-62

. de la convocation : 22.03.2022

. d'affichage : 31.03.2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 49

. votants : 63

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit mars, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. DE WITASSE THEZY Charles, Mme SPRYSCH Aline, MM. LECOMTE Frédéric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. GRAVET Jacques, BECQUERELLE David, SLOSARCZYK Florian, FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre,

Mme SPRYSCH Aline avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme LEFEVRE Sandra.
M. BRUCHET Antoine avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. BECQUERELLE David avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.
M. SLOSARCZYK Florian avait donné pouvoir à M. POTIER Bruno.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. ACQUAIRE Alain.
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.
M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia

OBJET :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
MEEF
ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Depuis de nombreuses années, la MEEF œuvre, à différents titres, en faveur des jeunes demandeurs d'emplois, afin de les aider dans leurs recherches et leur entrée dans la vie professionnelle. A ce titre, la Communauté de Communes lui apporte son soutien chaque année, afin de permettre à la structure de poursuivre ses actions en direction des 16 – 25 ans en recherche d'insertion professionnelle.

Vu la compétence « Développement économique » de la Communauté de communes,

Considérant l'intérêt de soutenir la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation Santerre-Haute-Somme, organisme local agissant dans le secteur de l'emploi et de l'aide à la formation, en direction des 16-25 ans en recherche professionnelle,

Considérant le travail réalisé par la MEEF pour l'emploi et l'insertion des jeunes sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme depuis de nombreuses années,

Considérant qu'il convient de poursuivre ces actions et par voie de conséquence le soutien de la collectivité aux actions menées par la MEEF, et donc à son fonctionnement,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, pour l'année 2022, le versement d'une subvention de fonctionnement au profit de la Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et la Formation Santerre Haute Somme, basée sur le tarif de 0,80 €/habitant, d'un montant total de 16 345,60 € (0.80 €/habitant x 20 432 hab.), après présentation du rapport d'activité 2021.

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

